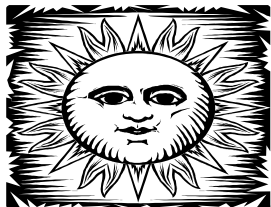


## A SUD



**LE SOLEIL BRILLE**

TERRORISME  
EU FRANCE



## LES PROFESSIONNELS...

**L**e centre de distribution des Deux Lions, à Tours, ayant disparu, la direction a considéré qu'il fallait maintenir dans ce quartier d'activités un carré pro.

L'affaire a été décidée en « hauts lieux » et tout cela devait être en place pour la fin mars. Un local a donc été trouvé à cet effet.

Sauf, qu'au 13 mars, le bail n'était toujours pas signé. Mieux, les équipes chargées d'équiper l'endroit n'étaient informées de rien (peut être faudra-il travailler à « l'ancienne » : pas d'ordi, pas de flashage, pas de balance digitale, etc), aucun parking n'est prévu pour le flot de véhicules qui doit y transiter et, cerise sur le gâteau, les habitant-e-s de l'immeuble concerné s'opposent à l'installation d'un local « industriel » dans leur rez-de-chaussée.

Pire encore, afin de décharger les colis, nos collègues devront bloquer la route puisqu'aucune solution de parking n'existe.

Décidemment, nos cadres qui évoluent dans la stratosphère sont très forts : très bien payés, ils ne semblent pas devoir « atterrir » de temps à autre afin de constater des réalités évidentes : leur projet est bancal mais les primes qui leur seront versées pour « la réalisation de leurs objectifs », elles, ne le seront pas !

## LA POSTE : LES CHIFFRES 2016

- Bénéfice net : 849 millions € (+34%)
- Chiffre d'affaire : 23,3 milliards € (+1%)
- Effectifs : 197 397 (-7023 emplois sur l'effectif moyen)
- Nombre de CDD : 19 435 (+21%)
- Taux de fréquence des accidents du travail en hausse de 6%
- Taux de gravité des accidents du travail en hausse de 5,9%
- Heures supplémentaires : + 41 044, l'équivalent de 1858 emplois
- Transformation de plus de 400 bureaux de plein exercice en relais poste ou agence communale
- ... Et un voyage en Laponie pour certains : 350 000 €!

## QUESTIONS POUR UN CHAMPION

**A** la PDC de Sorigny, on réorganise, ou plutôt en langage Postal, on « réajuste » les tournées de facteurs, c'est-à-dire qu'on va en supprimer encore bientôt. Pour ce faire, on a les fameuses « études d'impact », avec des questionnaires bidons sur lesquels La Poste est sensée s'appuyer pour faire avaler la couleuvre au personnel : on doit donc répondre à des questions du style « voulez-vous embaucher plus tard ou plus tôt, débaucher aussi plus tard ou plus tôt, alors qu'on ne connaît même pas le futur « projet »... Enfin on se doute un peu quand même... Il faut donc être DEVIN ou cartomancien (ne) pour prédire qui va passer à la moulinette... De toutes façons, on sait déjà qu'on va TOUS en reprendre encore plein la musette pour pas un rond, avec ces champions du découpage de tournée, ou plutôt devrait-on dire équarrissage et éparpillement façon puzzle...

Et le pire, c'est que tout est déjà bouclé depuis longtemps!

## L'EXTREME-DROITE :

### L'ETERNELLE ENNEMIE DES TRAVAILLEURS/LEUSES !

**M**arine Le Pen se dit la candidate du peuple. De belles paroles contredites dans les faits par l'attitude du FN et de ses élus :

Prenons, par exemple, le mouvement contre la réforme des retraites. Marine Le Pen déclare : « Ensemble, gouvernement et syndicats jettent la France dans le chaos. Voilà deux semaines que la France s'installe dans le chaos, entre grèves, manifestations et blocus. La tolérance zéro doit s'appliquer à tous les émeutiers. ». Charmant n'est-ce pas ?

Les déclarations du FN dénoncent régulièrement les mobilisations syndicales.

Mieux, sa position sur la retraite par répartition est à géométrie très variable : Fin janvier 2012, Jean-Marie Le Pen se déclare favorable à un relèvement de l'âge de la retraite à 65 ans ! Quid des salariés usés par des longues carrières ou des métiers pénibles ?

De son côté, sa fille promet de rétablir le droit à la retraite à taux plein à 60 ans avec 40 annuités... Dans le programme du Front national, pas une ligne ne mentionne le retour de l'âge du départ à la retraite à 60 ans. La faute à une « erreur de plume » se défend Marine Le Pen. Abandonnant toute référence à l'âge légal, le FN joue l'ambiguïté en promouvant une retraite à la carte. Et défend le passage à la retraite par capitalisation, qui ne profitera qu'à ceux qui peuvent épargner pour leurs vieux jours, donc aux salariés les mieux payés.

Marine Le Pen propose également d'abaisser l'âge de l'apprentissage à 14 ans. Réinstaurer le travail des enfants, en voilà une bonne idée !

## LE SERMENT D'HYPOCRITE

**T**out est bon aujourd'hui pour que les grosses boîtes empêchent de faire reconnaître les accidents du travail ou les maladies professionnelles.

En Touraine, un médecin du Travail, le Dr Huez doit, depuis six ans, faire face à l'acharnement de son employeur : il vient de se faire immobiliser par huissier son véhicule et celui de sa femme, bloquer son compte bancaire le 20 mars 2017, pour que la société ORYS (80 millions de chiffre d'affaires), récupère les 1000 € d'indemnité de procédure engagées, ceci sans attendre la décision du Conseil d'Etat.

La société Orys, sous-traitante dans le nucléaire, n'a jamais accepté que le Dr HUEZ, médecin du travail à la centrale nucléaire EDF de Chinon, fasse le lien entre la maltraitance au travail et la pathologie d'un salarié. Il s'agit d'une stratégie globale qui vise à remettre en cause l'ensemble des protections des salariés (loi Macron, inspection du travail, loi travail ...)

Ainsi, Orys a saisi l'Ordre des médecins d'une plainte contre le Dr Huez, lui reprochant d'avoir établi un certificat mensonger. Comme pour 90 % des plaintes de cette nature, l'Ordre a sanctionné le Dr Huez et prononcé un avertissement le condamnant à 1000 € d'indemnité de procédure, au motif que son certificat excéderait les seules constatations médicales. Le Dr Huez est dans l'attente du recours qu'il a formé devant le Conseil d'Etat contre cette décision critiquable et lourde de conséquences.

Une centaine de plaintes d'employeurs devant le conseil de l'ordre des médecins sont déposées par an, au niveau national. Dans la Région Centre depuis quatre ans, en sont connues une dizaine. Trois médecins ont dû renoncer à leur diagnostic. Un médecin a subi 4 plaintes.

Pétition en ligne sur le site de Solidaires 37 :  
<http://www.solidaires37.org/spip.php?article1137>

## FRANCE INTER DÉPUBLIE UN BILLET ÉPINGLANT LA SNCF !

« *Edouard ou la mort d'un cheminot* », c'est le titre d'un billet-hommage que la comédienne et humoriste Audrey Vernon a consacré le 17 mars sur l'antenne de France inter, à Edouard, un cheminot de 42 ans, qui s'est suicidé sur son lieu de travail dans la nuit du 10 au 11 mars en se jetant sous un train, gare Saint Lazare. Seul hic : son billet au ton doux amer qui dénonçait la responsabilité de la SNCF et pointait nommément des supérieurs du cheminot, a été dépublié par la radio publique.

« La semaine dernière un cheminot qui s'appelait Edouard s'est suicidé en se mettant la tête sur les rails. Il avait 42 ans... Il était syndicaliste... et harcelé par sa direction » racontait Audrey Vernon, le 17 mars dernier à l'antenne de France Inter. Ce matin-là, l'humoriste et chroniqueuse de la radio publique avait décidé de consacrer son billet hebdomadaire au suicide d'Edouard et à la politique managériale de la SNCF. Seulement voilà, comme l'ont fait remarquer plusieurs internautes, son billet a disparu du site de France Inter.

Le dimanche, l'adresse URL où celui-ci avait été publié renvoyait un message d'erreur indiquant que la page « s'est perdue dans les tuyaux de la Maison de la Radio ».

Idem, sur la page Facebook et Youtube de la radio et sur la page Dailymotion de France Inter, qui nous apprend que la vidéo « a été retirée par son propriétaire », à savoir la radio publique.

Pas trace non plus de la chronique d'Audrey Verdon, dans les podcasts de France Inter, où le dernier billet accessible de la chroniqueuse date du 3 mars. Entre temps, le syndicat SUD-Rail qui parmi d'autres a relevé cette disparition, a publié le verbatim et l'enregistrement audio du billet de Vernon sur son site.



## PILIER 4, CORNELIEN ?

**O**n a bien compris, au réseau, que l'objectif premier, avec le « *Pilier 4* », c'est de faire du bancaire et de préparer le terrain de la banque en ligne de 2018.

Pour ça, on laisse deux possibilités au Chargé de clientèle : soit il oriente l'utilisateur vers un conseiller (et il l'aide ainsi à atteindre ses objectifs), soit il fait de l'équipement au guichet au risque de faire allonger la file d'attente d'une demi-heure et sans aucune confidentialité (nom, prénom, adresse courrier et courriel, téléphone..., à décliner dans la salle du public !)

On nous « laisse le choix » mais on s'est clairement entendu dire, lors d'un ETC, que si on choisit d'aider notre collègue Conseiller en optant pour la formule rendez-vous, le plan social à venir sera pour notre pomme...

Ubuesque !

